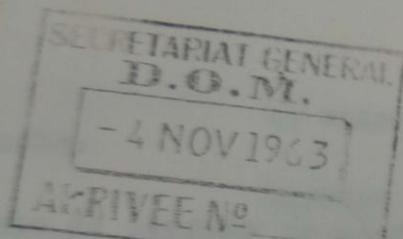


Passage
de la tempête tropicale
HELENA

25 au 27 octobre 1963

Compte-rendu de la Préfecture de Guadeloupe

Basse-Terre, le 30 OCT 1963 196



Le Préfet de la Guadeloupe

à Monsieur le MINISTRE d'ETAT chargé des DEPARTEMENTS
et TERRITOIRES d'OUTRE-MER

- Cabinet
- Secrétariat Général des D.O.M.

27, rue Oudinot

PARIS (VII°)OBJET : Cyclone "HELENA".

P. J. : 1 carte - 1 jeu de photographies (transmises au Cabinet)

J'ai l'honneur de vous rendre compte des événements qui se sont déroulés en Guadeloupe, du vendredi 25 au dimanche 27 octobre, période au cours de laquelle le cyclone "HELENA" a exercé ses ravages sur la partie méridionale de l'Arrondissement de Basse-Terre.

Le cyclone a été signalé vendredi en fin d'après-midi, alors qu'il était en formation au large de la Dominique. Presque aussitôt, à 19 h.30, l'alerte n° 1 (menace de cyclone) a été lancée par le service météorologique. A 22 h.15, était diffusé le signal d'alerte n° 2 (cyclone se dirigeant droit sur vous). Immédiatement les précautions du Plan ORSEC ont été prises. La nuit passa pourtant sans perturbations atmosphériques sensibles, et dans la matinée de samedi, on pouvait croire que l'alerte avait été donnée en vain. L'alerte n° 2 a été levée et remplacée par de simples consignes de prudence.

Dans l'après-midi de samedi, la pluie s'est mise à tomber en abondance. De grosses averses se sont succédées dans la nuit de samedi à dimanche. Mais les plus fortes pluies ont été observées dans la matinée de dimanche, causant les plus graves dégâts. Les estimations sur la hauteur d'eau tombée en 24 heures vont de 200 à 400 mm selon les postes d'observation. Simultanément, la mer est devenue très mauvaise, causant de très graves dommages aux embarcations de toutes natures et aux ouvrages côtiers.

Le calme n'est revenu que dans la soirée de dimanche.

L'effet de la pluie a été considérable. Des glissements de terrain se sont produits un peu partout, de Petit-Bourg à Bouillante, spécialement dans les zones plantées en bananiers dont les racines ne sont pas assez solides et profondes pour retenir le sol.

Les éboulements ont barré les rivières accumulant des quantités d'eau importantes qui se sont ensuite répandues dans les basses vallées, noyant les habitations, coupant les chemins et arrachant les lignes électriques et téléphoniques. Près de 500 familles se sont ainsi trouvées sans abri et ont été hébergées par des amis ou dans les bâtiments publics. On déplore 5 morts et 14 blessés.

Les dégâts subis par les cultures sont encore difficiles à évaluer. Selon la Direction des Services Agricoles 45 % de la superficie plantée en bananiers devront être replantés à la suite des deux cyclones. Le chiffre mensuel des exportations de bananes tombera de 10.000 à 3 ou 4.000 tonnes. Celles des bananeraies qui n'ont pas souffert, sont hors d'accès en raison de l'obstruction des chemins de pénétration. Les frais d'expédition seront

encore grevés du fait de la destruction à 75 % de la flottille de chalands du port de Basse-Terre. Le chargement sera donc plus lent ou devra être effectué à Pointe-à-Pitre.

Le tableau résumé des dommages, tel qu'il résulte d'un premier inventaire sommaire, dressé pour les seuls communes du ressort de la Gendarmerie de Basse-Terre, s'établit comme suit :

"VIEUX-HABITANTS

- 5 personnes ont été emportées par les eaux;
- le pont de la Rivière Beaugendre a été également emporté, coupant la circulation sur la route nationale n° 2;
- plusieurs cases ont été détruites ou très endommagées (25) ;
- dégâts importants aux cultures (café, bananes, cacao - 80 %) ;

"GOURBEYRE

- 1 blessé grave et 3 blessés légers ;
- pont de la Rivière Sens emporté ;
- éboulement à St-Charles et à Blanchet ;
- nombreuses cases inondées ;
- 3 cases détruites et 5 très endommagées ;
- dégâts importants aux cultures (70 % des bananiers) ;
- 3 établissements industriels très endommagés.

"TROIS-RIVIERES

- nombreux éboulements sur la R.N. n° 1 ;
- inondation de plusieurs cases ;
- dégâts importants aux cultures (75 % des bananiers).

"CAPESTERRE

- 6 blessés légers ;
- nombreuses cases inondées ;
- 3 cases détruites et 21 très endommagées ;
- coupe de la R.N. n° 1 par éboulement d'une falaise sur plusieurs centaines de mètres ;
- dégâts aux ponts de Ste-Marie et Ste-Catherine ;
- dégâts très importants aux cultures. Destruction pratiquement complète des plantations de bananes.

"BASSE-TERRE

- de très nombreuses cases inondées et endommagées, dont 3 détruites ;
- coupe de la R.N. N° 2
- dégâts très importants aux cultures (90 % de bananiers) ;

"BOUILLANTE

- 4 enfants légèrement contusionnés ;
- nombreuses cases inondées et endommagées ;
- éboulements sur la route nationale n° 2 ;
- peu de dégâts aux cultures.

"D'autre part, les dégâts maritimes ont été les suivants :

- 14 chalands coulés, échoués ou disparus ;
- un remorqueur disparu, un autre endommagé ;
- 5 canots disparus, 2 vedettes coulées, un hors bord coulé, un autre échoué et un voilier parti à la dérive ;
- un ponton privé a été détruit à Basse-Terre et un autre très endommagé à Rivière Sens.

"Les pêcheurs ont à déplorer la perte de nombreuses nasses.

"Il n'est pas fait mention des dégâts sur les chemins vicinaux. Ces chemins dont l'assise est généralement légère, ont beaucoup souffert. Les ponts ou passerelles sont tous ébranlés ou emportés. A titre indicatif, les chemins vicinaux de Beaugendre et de Grande-Rivière, à Vieux-Habitant sont détruits à 90 %."

En présence d'une situation aussi critique, les premiers efforts ont porté sur le rétablissement des liaisons Basse-Terre/Pointe-à-Pitre. Grâce à l'action conjointe des Ponts et Chaussées et de l'Armée (S.M.A. et R.I.M.A.) la circulation a pu être rétablie dès lundi après-midi sur la R.N. 1 coupée en plusieurs endroits, mais surtout à Sainte-Marie de la Capesterre, et sur la R.N. 2, également endommagée sur tout son parcours mais principalement à Marigot, Vieux-Habitants. Par rétablissement de la circulation, il faut entendre possibilité de passage à voie unique dans des conditions souvent précaires, sinon dangereuses.

Simultanément, des communications téléphoniques ont été rétablies entre les deux grandes villes par des moyens d'urgence, et de même la distribution d'électricité dans toutes les communes sinistrées. Une fois ces travaux de première urgence effectués, l'effort a été porté sur le dégagement des chemins de pénétration dont la fonction économique est vitale puisqu'ils permettent d'accéder aux plantations.

En accord avec l'autorité militaire, des zones d'action ont été délimitées entre les services des Ponts et Chaussées et les Unités de l'Armée : S.M.A., dans la région de Capesterre à Gourbeyre, R.I.M.A., sur la Côte sous le Vent.

Grâce à cette coordination, on peut espérer que l'ouverture des voies secondaires se fera rapidement.

Sur le plan psychologique, la population a été vivement impressionnée par l'ampleur des dommages causés. Les réactions ont cependant été très saines. Un peu partout, les villages ont été nettoyés et les maisons remises en état, dans la mesure du possible. Un effort de solidarité s'est manifesté en faveur des sinistrés : aide financière, hospitalité, travail bénévole. Il ne fait pas de doute, néanmoins, que les conséquences économiques du cyclone "HELENA" seront lourdes et complexes et un peu partout une grande inquiétude se fait jour. L'étendue des pertes subies par les particuliers ne sera pas connue avant la semaine prochaine, lorsque les déclarations de sinistres seront parvenues à la Préfecture. Il sera alors nécessaire que des mesures efficaces interviennent pour remettre en route l'économie du pays.

LE PREFET,

I - RENSEIGNEMENTS METEOROLOGIQUES
sur les CYCLONES "EDITH" et "HELENA"

Les dépressions "EDITH" et "HELENA", toutes deux formées à la fin de la période de l'hivernage, appartiennent à la famille des cyclones dits "Barbadiens", c'est-à-dire nés dans la zone Atlantique contiguë à l'archipel des Petites Antilles.

"EDITH" repéré dans la journée du 24 septembre, faisait l'objet d'un premier avis aux navigateurs (STADY) à 12 h.40 locales et atteignait le stade d'ouragan dans l'après-midi alors qu'il se trouvait à 100 milles marins à l'ouest de Barbade, justifiant, à 17 h.10, le déclenchement pour la Guadeloupe de la consigne N° 7 - VENT VIOLENT. Ce cyclone dans lequel les vents d'ouragan soufflaient avec une particulière intensité dans le demi-cercle Nord passait le 25 sur la Martinique entre 2 heures et 6 heures du matin, atteignant sa force maximum à 04 h.10, où la station de Desaix enregistrait une pointe de vent à 115 noeuds de direction E.N.E. et une pression de 995 millibars.

Le vent d'EST se levait au même moment sur la Guadeloupe pour souffler sans interruption de 3 heures du matin à 4 heures de l'après-midi et atteignait au Raizet sa force maximum entre 08 h.45 et 10 h.35 avec des pointes à 30 noeuds. Une nouvelle recrudescence des vents se manifestait encore l'après-midi où le vent moyen atteignait entre 14 h. et 16 h. loc. une force moyenne de 15 à 20 noeuds. A la station météo de la Désirade, le vent soufflait de S.E. à des vitesses de 30 à 40 noeuds jusqu'à 11 heures du matin.

"EDITH" était accompagné dans son quadrant N.E. d'une zone de pluie et de vent étendue, visible au Radar, qui prolongeait les effets de mauvais temps jusqu'à plus de 150 km. en direction du N.E. Il semble que le vent enregistré dans la matinée en Grande-Terre ait correspondu à l'entrée du centre cyclonique en mer Caraïbe où il a dû passer à sa plus courte distance de la Guadeloupe, soit à 180 km. environ du Raizet. Il est certain que les vents ont été beaucoup plus forts en Guadeloupe proprement dite notamment la partie Sud, plus rapprochée de la perturbation, ainsi que du fait du relief. Cette région a d'ailleurs reçu davantage de pluie (64,1 mm à Parnasse, 55,5 mm à Basse-Terre, 35,6 mm à Gourbeyre) que la Grande-Terre et a été affectée par la "queue du cyclone" signalée plus haut, laquelle a traversé cette partie de l'île à partir de midi dans le sens E.S.E. à N.N.W. En tout état de cause, la force du coup de vent (34 à 40 noeuds) y a été largement atteinte et a pu en certaines zones particulièrement exposées atteindre la force de tempête (48 à 55 noeuds) plus particulièrement dans le Sud et la partie au vent où des effets locaux d'accélération dus au relief et à l'altitude n'auront pas manqué de se produire.

.../

La tempête tropicale "HELENA" s'est présentée différemment. Formée hors saison et à proximité immédiate des îles, elle s'est trouvée contrariée dans son développement, et les vents observés immédiatement autour de l'oeil très petit et assez mal défini ont varié entre 30 et 60 noeuds sans atteindre la force d'ouragan. Repérée comme dépression tropicale le 25 octobre à 16 heures locales, alors qu'elle se trouvait sur l'Atlantique au Nord de Barbade et se dirigeait vers la Dominique, elle faisait l'objet d'un premier avis aux navigateurs à 17 h.03 et son rapide développement rendait nécessaire dès 18 h.42 la mise en vigueur de la consigne d'alerte N° 1 - CYCLONE POSSIBLE - A 20 heures les vents les plus violents observés au voisinage de l'oeil dans le quadrant S.E. atteignaient 60 noeuds et à 22 h.00, la menace se précisant, et pour éviter les aléas d'une surprise nocturne, l'alerte N° 2 - CYCLONE - était déclenchée en accord avec la Direction de Fort-de-France. En même temps, un bulletin de tempête rédigé par le Raizet était radiodiffusé pour l'information de la population. L'oeil se trouvait à ce moment à 200 km. à l'Est de la Dominique et se dirigeait d'Est en Ouest à la vitesse de 12 noeuds. A 2 heures du matin, "HELENA" ne se trouvait plus qu'à une soixantaine de kilomètres par le travers Est de la Dominique, mais subissait alors, suivant un processus assez habituel, l'effet destructeur et au relief massif de cette île, se trouvait freinée et se désagra-

geait partiellement pour se scinder en deux parties, dont l'une, la plus méridionale, continuait sa route par le canal de la Dominique, en donnant de violentes précipitations et des orages sur l'extrême Nord de la Martinique. L'autre partie bloquée contre le littoral oriental de la Dominique, donnait alors naissance à un nouveau centre.

Très affaiblie au cours de la matinée du samedi, "HELENA" glissait peu à peu vers le Nord et contournant l'île le long de son extrémité septentrionale, s'engageait vers 10 heures dans le canal des Saintes qu'elle franchissait à midi. Entre temps, aucun signe d'existence de vents d'ouragan ne s'était manifesté, et les conditions de leur développement ne se trouvant pas remplies, la consigne N° 3 était diffusée à 10 h.15, ne laissant subsister l'alerte que pour les manifestations cycloniques secondaires et la consigne N° 7 - VENT VIOLENT - lui était substituée à 11 h.35. L'emploi de cette consigne devait permettre, en l'absence de vents cycloniques proprement dits, de tenir la population en alerte devant les conséquences possibles du passage à proximité immédiate de la perturbation. "HELENA" était suivie dans le quadrant S.E., d'une vaste zone pluvieuse et tandis qu'elle entrait en mer Caraïbe où elle poursuivait sa route en direction de Ouest-Nord-Ouest à la vitesse de 8 noeuds, la pluie commençait sur le Sud de la Guadeloupe, tandis que le vent au Raizet qui ne dépassait pas alors 12 noeuds tournait et passait de l'Est au Sud-Est. A 18 heures, ils n'atteignaient pas 8 noeuds et les vents enregistrés en mer Caraïbe autour du centre à environ 100 km. à l'Ouest de la Guadeloupe étaient de l'ordre de 45 noeuds. Une éclaircie relative se produisait alors, suivie, dès 21 heures, d'une aggravation générale. Le vent de S.E. atteignait 20 noeuds au Raizet et les pluies torrentielles qui avaient commencé sur le Sud de la Guadeloupe, ne cessaient de s'étendre et d'augmenter, se déversant tout d'abord et principalement sur la partie montagneuse située au vent.

Durant le même temps, la mer devenait très grosse tout le long des côtes S.W. et W. de l'île et il semble acquis que la force de tempête a pu être atteinte de façon localisée sur les zones éprouvées. Au large, des vents moyens de 50 noeuds étaient à nouveau enregistrés dans la matinée de dimanche 27 octobre, tandis que le centre de la tempête rebroussait chemin, se rapprochant de la Côte sous le Vent jusqu'à une distance minimum qui peut être approximativement évaluée à une quarantaine de milles. Le principal caractère de cette perturbation s'est manifestée par l'importance considérable des précipitations, les masses nuageuses qui la constituaient étant restées accrochées autour du relief de l'île durant pratiquement 24 heures, du fait de la stagnation en mer Caraïbe du centre de la dépression. Les quantités de pluie relevées ont été importantes : 86,5 mm en 24 h. au Raizet où les précipitations les plus intenses se sont produites le dimanche entre 5 et 8 heures du matin. Sur la moitié Sud de la Guadeloupe proprement dite, elles ont été considérables et même catastrophiques, 213 mm. à Basse-Terre entre le samedi soir et le dimanche soir à 17 h. Certains relevés particuliers font état de précipitations atteignant jusqu'à 800 mm. en 24 heures. Les dommages causés aux rives des rivières et de la mer ont été de ce fait très graves et, dans ces conditions, il est à supposer que seules les précautions prises et la large diffusion faite au public ont permis d'éviter un nombre plus important de pertes en vies humaines.

En dehors de la diffusion réglementaire des avis aux navigateurs (storm advisories), effectués régulièrement de 6 en 6 heures, 47 bulletins destinés à l'information des populations ont été rédigés par le Service Météo du Raizet et diffusés par Radio-Guadeloupe.

II - CHRONOLOGIE des EVENEMENTS
(Cyclone "HELENA")

Vendredi 25 Octobre -

- 18 H 45 - Diffusion par les P.T.T. de la consigne d'alerte n° 1 (cyclone possible).
- 22 H 00 - Diffusion de la consigne n° 2.

Des dispositions sont prises immédiatement pour établir à la Préfecture le P.C. prévu par le Plan ORSEC.

Une liaison radio directe avec la Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre est établie grâce aux moyens de la C.R.S.

La Gendarmerie met l'ensemble des postes de son réseau en écoute permanente notamment dans la zone la plus menacée qui correspond à la circonscription de la Gendarmerie de Basse-Terre.

Samedi 26 Octobre -

- 2 H 30 - Les renseignements communiqués par le Service de la Météorologie du Raizet signalent que la perturbation atmosphérique ralentit sa progression et paraît se désagréger. Néanmoins un dispositif de sécurité allégé fonctionnera jusqu'au matin à la Préfecture et à la Sous-Préfecture.
- 8 H 00 - Le travail reprend normalement à la Préfecture.
- 10 H 15 - Diffusion de la consigne n° 3 - la menace directe du cyclone s'éloigne mais la consigne n° 7 est lancée pour tenir en alerte la population et la mettre en garde contre les manifestations secondaires possibles du cyclone (vent violent).

Après-midi de samedi : le temps se couvre progressivement avec de violentes averses intermittentes.

Dimanche 27 Octobre -

Au lever du soleil la mer est très agitée.

Les lames viennent se briser avec violence contre les installations du port de Basse-Terre et le boulevard maritime. Les rivières, notamment la Rivière aux Herbes qui traverse la ville, sont entrées en crue.

- vers 10 H - Des pluies extrêmement violentes tombent sur Basse-Terre et sa région, rendant la circulation en ville difficile pendant plus d'une heure. A la Préfecture où une permanence fonctionne depuis 9 H, les messages radio arrivent de plusieurs brigades de Gendarmerie signalant l'inondation de certaines agglomérations (Gourbeyre - Trois-Rivières - Capesterre).
- vers 10 H 30 - La Rivière aux Herbes a débordé inondant les quartiers situés de part et d'autre de son embouchure, que le remblai du boulevard maritime a cependant abrité de la mer démontée.

La Rivière Sens entre en crue et menace la centrale électrique avec laquelle les communications sont coupées. Les liaisons téléphoniques avec Pointe-à-Pitre par la Côte-sous-le-Vent et par Capesterre, sont coupées. Seule la radio de la Gendarmerie continue à fonctionner.

- 11 H 00- Le Préfet réunit dans son bureau le Commandant Militaire, l'Adjoint de l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées et le Commandant du Groupement de Gendarmerie en vue de prendre toutes mesures pour rétablir les communications et secourir les sinistrés.
- 12 H 30- Premier bilan des dégâts :
 - le port de Basse-Terre a beaucoup souffert (appontements, chalands, chaloupes) ;
 - la RN 1 est coupée en de multiples endroits : une première reconnaissance militaire ne peut dépasser Gourbeyre. De nombreux obstacles sont signalés par les brigades de Gendarmerie notamment au Pont du Soldat (Gourbeyre), au Pont de Ste-Catherine et au Pont de Ste-Marie (Capesterre) ;
 - la RN 2 est coupée à Baillif mais la circulation reste possible.

- 12 H 45- Le Sous-Préfet de Pointe-à-Pitre rend compte de la situation dans son arrondissement.

Le Préfet donne des instructions au Commandant Militaire pour que les unités du S.M.A. interviennent à Sainte-Marie pour ouvrir la route bloquée sur plusieurs centaines de mètres par des éboulements.

- 13 H 00- Une liaison radio directe est ouverte entre la Préfecture et la Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre par le circuit de la C.R.S. qui passera toute la journée les télégrammes de toutes les administrations.

- 15 H 00- La situation s'aggrave sur la Côte-sous-le-Vent : 5 personnes sont emportées par la crue d'une rivière à Marigot Vieux-Habitants.

De nombreuses coupures sont signalées sur la RN 2. Le Préfet fait lui-même une reconnaissance sur cet itinéraire sans pouvoir franchir le pont de Marigot qui est coupé.

Un premier compte-rendu est adressé au Ministère d'Etat.

- 15 H 30- Le Service des P.T.T. rend compte que des équipes sont à l'ouvrage pour rétablir les liaisons téléphoniques par la Côte-sous-le-Vent.
- 16 H 50- Second télégramme de compte-rendu à Paris.
- 17 H 00- La situation météorologique paraît s'améliorer. En raison de la direction du cyclone, la consigne "Attention vent violent" est lancée pour Saint-Martin et Saint-Barthélémy.

Les travaux de rétablissement des communications sont entrepris dès l'arrêt des pluies.

- 18 H 00- Les Ponts et Chaussées rétablissent l'accès à la Centrale Electrique de la Rivière Sens. Un essai de remise sous tension de la ligne de 30.000 volts sur la Côte-sous-le-Vent échoue.
- 20 H 22- Troisième télégramme de compte-rendu au Ministère d'Etat.

28 octobre

- 8 H 30- Des avions venus de Pointe-à-Pitre reconnaissent le terrain de Baillif qui est praticable.
- 12 H 00- "LE DELGRES", de la régie maritime départementale arrive à Basse-Terre pour amener un détachement de la C.R.S. et prendre des passagers à destination de Pointe-à-Pitre.

Envoi au Ministère d'Etat du télégramme de compte-rendu n° 4.

- 14 H 00- Le Préfet part en direction de Capesterre pour visiter les chantiers de dégagement de la RN 1 et successivement les communes sinistrées de Gourbeyre, Trois-Rivières et Capesterre, pendant que le Secrétaire Général chargé des Affaires Administratives reconnaît l'itinéraire de la Côte-sous-le-Vent jusqu'à Bouillante.

- 16 H 00- Le S.M.A. et les Ponts et Chaussées achèvent de déblayer la RN 1 à Sainte-Marie. Le Préfet peut continuer sa route jusqu'à Petit-Bourg et Pointe-à-Pitre.

Les communications téléphoniques sont rétablies avec Pointe-à-Pitre par la Côte-sous-le-Vent.

29 Octobre -

- 6 H 00- Arrivée à Basse-Terre du Dragueur "CROIX du SUD" qui décharge du matériel de couchage en provenance de Martinique.
- 8 H 00- Les Ponts et Chaussées remettent en service le pont de Marigot Vieux-Habitants, ouvrant ainsi l'itinéraire de Pointe-à-Pitre par la Côte-sous-le-Vent.